

RESTITUTION QUESTIONNAIRE LES IMPACTS DE LA LOI PACTE

VISION CONSOLIDÉE NATIONALE *

** Source : Questionnaire Les impacts de la Loi Pacte – Diffusé en Avril 2019 - Analyse Sia Partners*

Cette enquête a été réalisée sur la base d'un questionnaire d'identification des impacts de la loi PACTE et du niveau de vulnérabilité des confrères, élaboré **à partir d'initiatives menées en région.**

La démarche entreprise nous a permis de mieux **caractériser les typologies de situation à risque** vécues au sein de la profession.

Le questionnaire, **strictement confidentiel et anonyme**, a été adressé à la profession par l'intermédiaire des Compagnies Régionales.

A travers la mobilisation de **24 CRCC**, près de **1166 réponses** ont été collectées.

Les résultats obtenus apportent un éclairage sur :

- La nature et l'intensité des impacts de la loi PACTE (**1166 répondants**)
- Le type d'accompagnement souhaité par les Commissaires aux Comptes (**715 répondants**).

Nous avons souhaité restituer ces résultats de manière personnalisée pour chacune des CRCC ayant participé à l'enquête. Les éléments partagés dans cette infographie concernent le périmètre de votre CRCC.

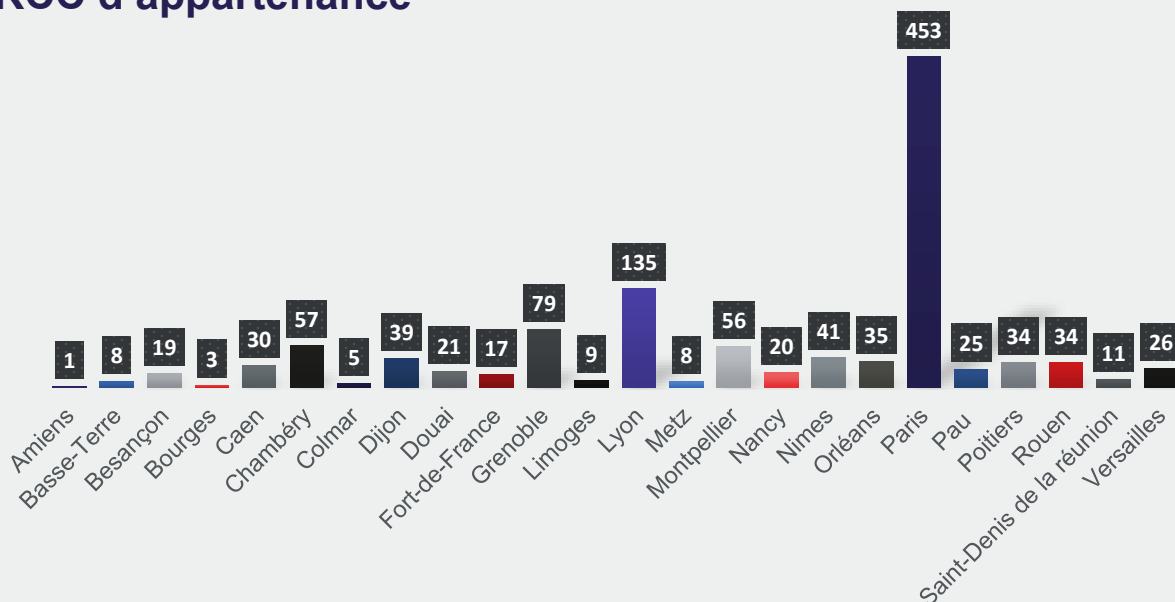
Profil des répondants



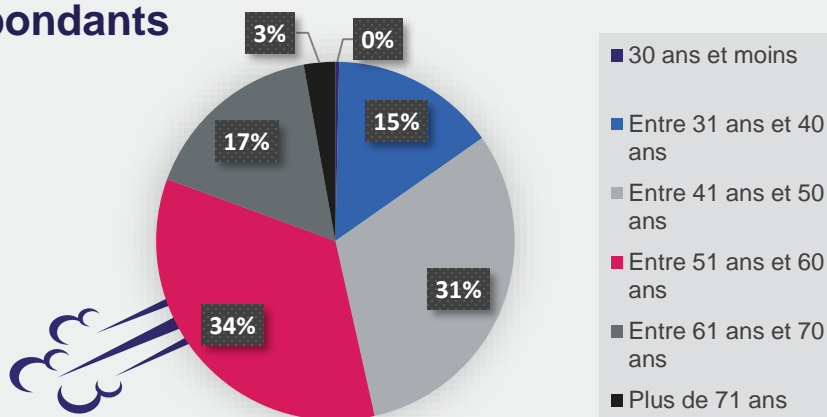
1166
répondants

24 CRCC

CRCC d'appartenance



Âge des répondants



Statut des répondants

49% sont Présidents ou gérants d'une structure tandis que **18%** sont associés.

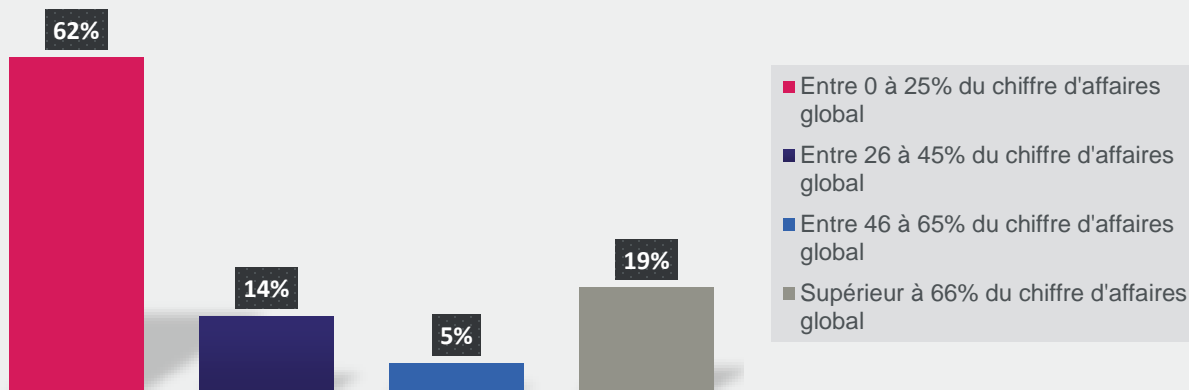
29% des répondants exercent en tant qu'indépendant.

Mode d'exercice du métier de CAC

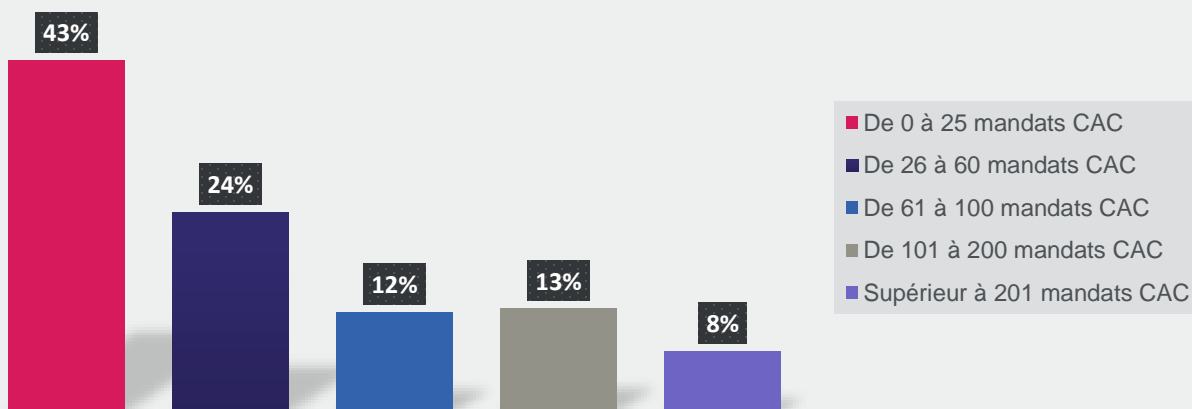
48% des répondants exercent dans une structure pluripersonnelle.

49% exercent à titre individuel ou dans une structure unipersonnelle.

Chiffre d'affaires CAC**



Nombre de mandats CAC**



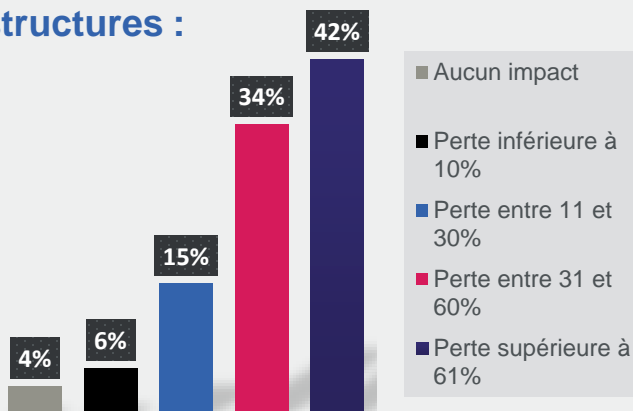
Nature des mandats CAC**

88% des répondants auditent moins de 20 holdings au sein de leur structure

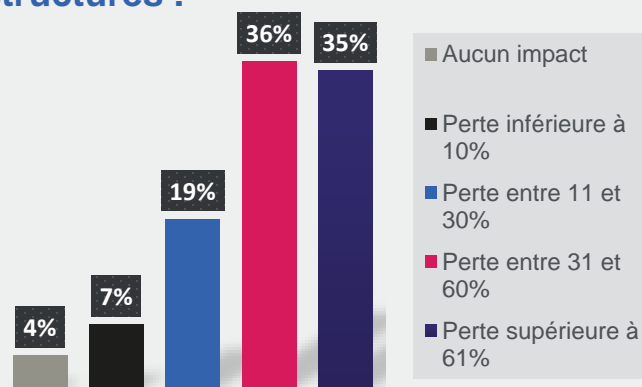
** Les réponses à ses questions n'inclut pas les données collectées par la CRCC de Paris

Impacts sur l'activité de CAC

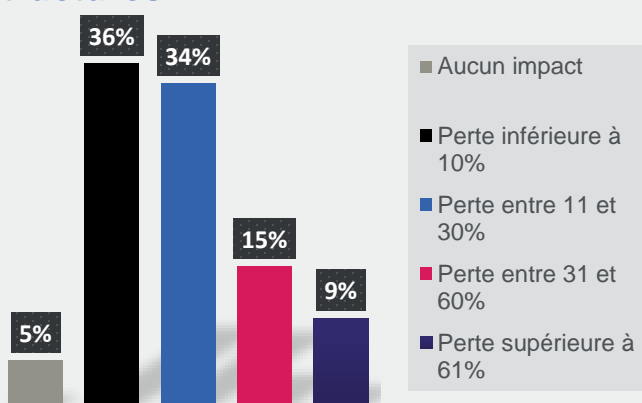
Sur le nombre de mandats CAC des structures :



Sur le chiffre d'affaires CAC des structures :



Sur le chiffre d'affaires global des structures :



Prévisions

Réduction d'effectifs :

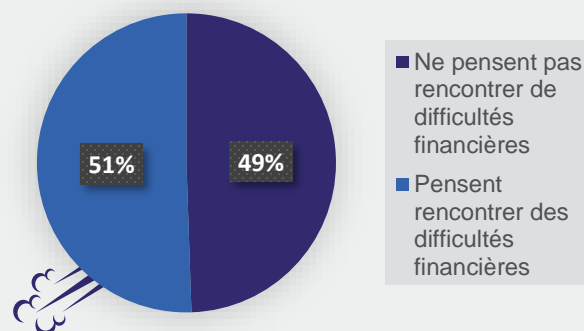
47% des Présidents/Gérants pensent devoir licencier pour faire face aux impacts de la loi PACTE.

En moyenne, **2 à 3** personnes seraient concernées par ces mesures, dans un délai moyen de **21 mois**.

Perte de mandats / Honoraires :

Les prévisions en terme de perte de mandats et de montant d'honoraires sont très disparates d'un CAC à l'autre.

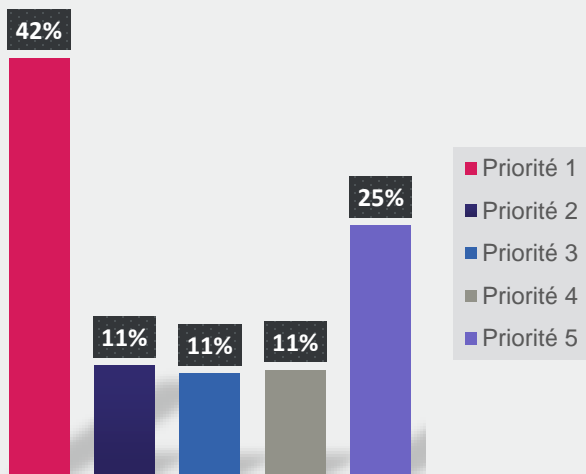
Difficultés financières



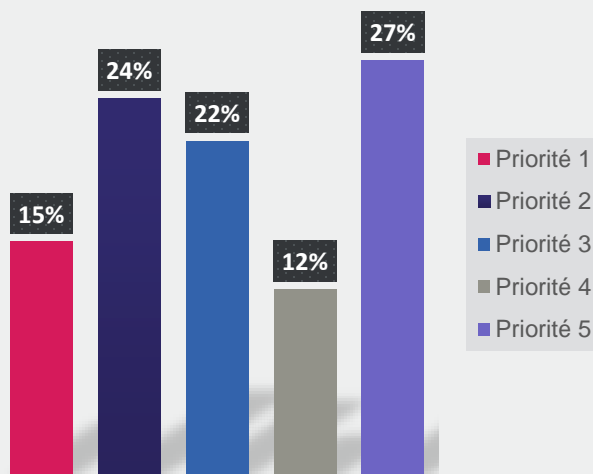
Parmi les CAC pensant rencontrer des difficultés financières, **59%** évoquent la perte significative de chiffre d'affaires comme raison principale. La deuxième raison évoquée est un emprunt à rembourser (professionnel ou personnel).

Priorisation des types d'accompagnement

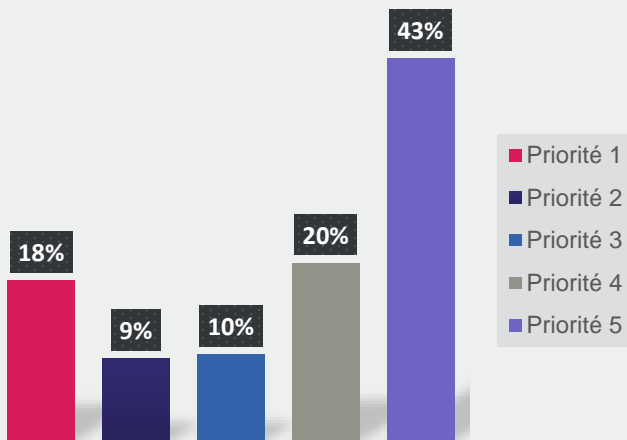
Accompagnement financier :



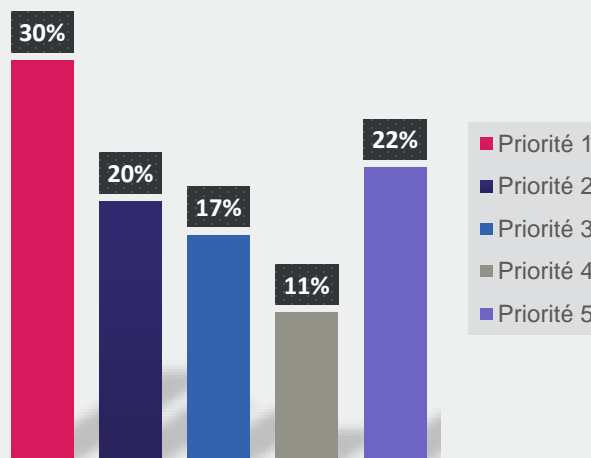
Accompagnement juridique :



Accompagnement psychologique :

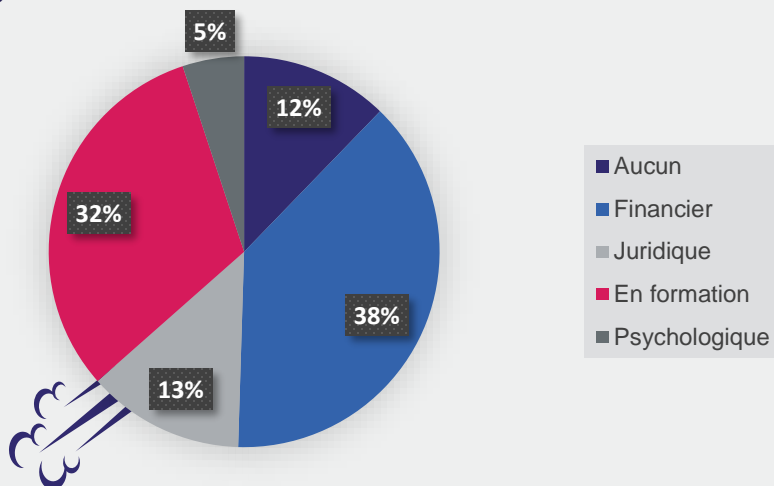


Accompagnement en formation :



La première priorité doit être attribuée à l'accompagnement financier et l'accompagnement en formation. A contrario, l'accompagnement psychologique et juridique sont évoqués comme étant peu prioritaires. Ces données très disparates d'un CAC à l'autre, sont à nuancer.

Types d'accompagnement souhaités



Délai d'accompagnement souhaité à partir d'avril 2019

